



DP 034 245 24 00036 déposée le 03/05/2024	
Par :	Monsieur PRICE Shane
Demeurant :	25 Rue de la Voie Ferrée 34360 ST CHINIAN
Sur un terrain sis à :	25 Rue de la Voie Ferrée 34360 SAINT-CHINIAN
Cadastré :	AP 382, AP 550
Nature des Travaux :	Réalisation d'une piscine et d'un bâtiment terrasse couverte et local technique.

**ARRETE DE RETRAIT DE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Arrêté n° AMURB 2025-163

Le Maire de la commune de Saint-Chinian

- VU** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421.1 et suivants ;
VU la délibération du conseil communautaire en date du 24 janvier 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
VU l'arrêté du maire en date du 29 mai 2020 donnant délégation de signature à M. Alain GHISALBERTI dans le domaine de l'urbanisme ;
VU la DP 034 245 24 00036 accordée en date du 23 mai 2024 ;
VU la demande d'annulation présentée en date du 18 septembre 2025 par Monsieur Shane Price.

ARRETE

Article 1 : Le retrait de la Déclaration préalable susvisée est **PRONONCE**.

Saint-Chinian, le 18/09/2025

**Le Maire,
Catherine COMBES**



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.